

S'il en fut ainsi, ce dernier n'en demeura pas longtemps possesseur. Car, suivant Cochard qui, selon son habitude, ne cite aucune autorité, quelques années après (1557), Vaudragon était possédé par Odile de la Tour. S'il faut en croire cet auteur, ce dernier ayant été appelé, à cette date, à faire partie du ban et arrière-ban, en fut exempté parce qu'il se trouvait de la compagnie de Monseigneur le Dauphin, depuis François II.

La famille de la Tour-Vaudragon s'allia avec celle de Charpin-Feugerolles ; mais comme les familles de ce nom sont nombreuses, il nous est difficile de fixer au juste quelle fut celle qui recueillit l'héritage des St-Priest.

Quoi qu'il en soit, vers 1580, nous trouvons en possession de Vaudragon, Nicolas de Rochefort, qui avait épousé Huguette de la Tour. Nicolas était fils d'Antoine de Rochefort, seigneur de la Valette et de Claude Gaste de la maison de Luppé. Cette famille, qui tirait son nom et son origine du château de Rochefort en Forez, possédait encore dans nos contrées la Curée, la Valette, Maleval, la Chazotte et la Grange (1).

Vaudragon était aux mains des seigneurs de Rochefort pendant les troubles de la Ligue. Situé près du chemin conduisant de Vienne à St-Symphorien-le-Château et de là dans le Forez, ce château souffrit des guerres civiles qui désolèrent alors nos contrées et plus d'une fois ses tours durent abriter les troupes qui occupaient le pays. Le territoire de cette seigneurie paraît aussi avoir été affligé des mêmes maladies contagieuses qui régnèrent à St-Symphorien en 1564 et 1628.

Les Rochefort étaient encore seigneurs de Vaudragon,

(1) *Mesures de l'Île-Barbe*. p. 516 — Armorial du Lyonnais. — Armes des Rochefort : parti de vair et de gueules.